EQUESTIVAL

Département de la Loire



Grand Régional de Tourisme Equestre

Aux Salles

21, 22, 23 JUILLET 2023

Rassemblement départemental des randonneurs équestres, cavaliers et meneurs

Documents accessibles sur le site

EQUESTIVAL

Nous vous invitons à venir découvrir le département de la Loire au travers de ce GRTE qui aura lieu du 21 au 23 Juillet 2023.

C’est la commune des Salles qui nous accueille cette année. Ce village est situé à une altitude entre 636m et 963 mètres, ses habitants s’appellent les salards, 535 habitants et 2521 ha de superficie. La plus ancienne mention du nom de la commune date des environs de l’an 1000, jusqu’à la révolution appelée St Pierre des Salles. Le nom provient du mot salle qui désignait une seigneurie, un château, un siège. L’économie est fondée sur l’agriculture, la forêt et le tourisme avec un patrimoine historique et culturel et un environnement naturel très riche dont ses beaux chemins propices à la randonnée. Facilement accessible par l’autoroute vous n’aurez aucun souci pour arriver au Domaine de la Plagnette à 3 km de la sortie 31 Saint Just en Chevalet, Noirétable, Les Salles.

Par souci de réduire le budget engagé, nous vous laissons prévoir vos piques niques de midi et seuls le repas de samedi soir, petit déjeuner dimanche matin et animations sont prévus dans le forfait.

Les tracés seront envoyés en Gpx au préalable, des cartes seront à disposition.

L’hébergement est prévu en bivouac. Toilettes à disposition sur le site et accès aux douches collectives au stade prévu avec la municipalité.

Vous devez prévoir les clôtures pour vos chevaux, des rations, et le nécessaire pour l'installation en bivouac, les 2 pique niques..

Programme :

Vendredi 21 juillet : Rendez vous à partir de 16h Domaine de la Plagnette…... A l’arrivée, accueil, les chevaux seront en paddocks réalisés par vous mêmes, le bivouac à proximité. Possibilité de retenir le gite ou hôtel en dehors du forfait au Domaine voir autres gites à proximité.

Pot d’accueil vers 19h30 et soirée libre (pensez à votre repas du samedi soir et petit déjeuner)

Si vous préférez le restaurant, retenir votre repas et petit déjeuner du samedi matin au restaurant ou le gite : Emma Fournel au 0477977410 ou 0651010063 mail : [contact@domaine-plagnette.com](mailto:contact@domaine-plagnette.com)

Samedi 22 juillet :

Tracés différents pour les cavaliers et les meneurs.

Sur le parcours les cavaliers feront halte au relai de la Planche où un accueil convivial avec boisson sera prévu. Un arrêt à la Pierre Branlante amusera l’équipe, le pique nique à Cervières permettra de découvrir ce beau village qui mérite le détour.

Les attelages seront dirigés vers les Bois Noirs, le Puy de Montoncel et le Col des Planchettes pour des chemins larges et ombragés. Le Col de Saint Thomas qui marque le début de l’Auvergne. Pique nique à la Cabane du Maquis pour le Devoir de mémoire.

Pour ouvrir la soirée : au choix  soit une séance œnologie sur les vins du département de la Loire soit une séance découverte des saveurs ligériennes.

Repas Concert avec Vincent Richard

Dimanche 23 juillet

Toujours des tracés différenciés pour les meneurs et les cavaliers mais pique nique en commun au retour après un tour de 3 heures environ.

Pour s’inscrire le nombre étant limité à 50 les premiers inscrits seront retenus. Il suffit de renvoyer le bulletin complété avec le règlement.

Pluie ou Soleil ??? On ne sait pas, peu importe la météo pourvu qu'on se retrouve....

BULLETIN D’INSCRIPTION (1 feuille pour 4 max)

NOM du responsable de l’équipe

ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE DE L’EQUIPE :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom prénom du cavalier ou meneur ou accompagnant et téléphone portable | N° de licence | Nom du cheval  N° SIRE | Signature lu et approuvé le règlement de la manifestation |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour les forfaits** | |
| Forfait licencies FFE : cavalier et meneur et accompagnant :  Inscription, cadeau d’accueil + apéritif samedi midi + Repas animé samedi soir + Petit déjeuner dimanche matin + boisson dimanche 15H avant de se séparer. | 55 €/personne X = € |
| Forfait non licencies FFE : cavalier et meneur  (+ 10€ licence verte) | 65 €/personne X = € |
| TOTAL |  |
| Pour les attelages : renseignements, inscription et règlement à renvoyer à Alain BONDETTI 06 88 68 21 47 [alain.bondetti@gmail.com](mailto:alain.bondetti@gmail.com) Adresse : 124 rue du Moulin lieu dit le Cros 43210 Malvalette  Pour les cavaliers renseignements auprès de Jean Lou Roche [jeanlouroche@hotmail.fr](mailto:jeanlouroche@hotmail.fr) ou 0675215498  Inscription et règlement des cavaliers à renvoyer à :  Marie-Blanche PUGNET Chemin de La VIOLETIERE 42 680 SAINT- MARCELLIN EN FOREZ  [pugnetmarie@gmail.com](mailto:pugnetmarie@gmail.com) 06 87 01 32 14 | |

L’ensemble de l’équipe déclare avoir lu et être en accord avec le règlement joint lors de la demande d’inscription.

DATE SIGNATURE Précédée du  Nom Prénom et «  pour ordre des inscrits ci dessus »

**Règlement de l’édition 2023 aux Salles**

La manifestation Equestival est une concentration non compétitive de randonneurs équestres, c’est une étape du GRTE, Grand Régional de Tourisme Equestre. Il est ouvert à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d’une licence FFE. Les non détenteurs peuvent s’inscrire en faisant établir une licence verte de 10 € valable 1 mois auprès des organisateurs ou d’une structure affiliée FFE.

Durant la manifestation, les cavaliers, meneurs, groom et accompagnants s’engagent à adopter un comportement et une tenue corrects, à respecter l’environnement en accord avec le développement durable.

De part leur inscription les cavaliers et meneurs s’engagent sur l’honneur à être en règle au niveau de l’identification et des vaccinations de leurs équidés, ainsi que de leur assurance RC.

Sur le site, ils seront en mesure de présenter les documents : carnets d’identification et de vaccination en cas de contrôle. Les cavaliers et meneurs sont licenciés, assurés et équipés de matériel en bon état. Les chevaux sont en condition physique correcte et compatible avec l’activité pratiquée. En cas de constatation de défaut de vaccination ou de conditions sanitaires correctes l’équidé ne sera pas autorisé à participer.

Pour les mineurs, le casque est obligatoire ainsi que l’autorisation parentale, casque également fortement conseillé pour les adultes.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

* En cas d’accident des cavaliers, meneurs ou chevaux
* En cas de vol ou de dégradation de matériel ou effets personnels
* En cas de vol ou fuite d’un animal ainsi que des dommages collatéraux

L’accueil se fera le vendredi 22 juillet à partir de 15h, Les chevaux sont en paddocks sur des emplacements prévus à cet effet. Chaque participant est tenu d’apporter son matériel et de préparer son enclos électrifié. Les chevaux entiers ne sont pas acceptés. Les cavaliers et meneurs doivent disposer d’un équipement de sécurité approuvé pour la pratique de l’équitation et l installation en paddock.

Il est mis à disposition des cavaliers et des attelages

* Un parking pour les véhicules
* Des sanitaires accessibles à tous les participants
* Des emplacements pour les bivouacs
* Du foin et de l’eau

Les chevaux doivent être porteurs d’un licol avec N° de téléphone pendant la nuit.

Pendant toute la durée de la manifestation les chevaux restent sous la garde et la responsabilité du cavalier.

**Vous devez attester avoir pris connaissance de ce règlement en signant le formulaire d’inscription.**